

## **Avis public aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise**

**Date du scrutin : 25 février 2024**

### **District 1**

Par cet avis public, Anne-Claire Robert, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise dans le district 1.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis au moins 12 mois le 6 décembre 2024.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans accomplis le jour du scrutin et avoir la citoyenneté canadienne le 6 décembre 2024. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
  - Si vous êtes le ou la propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupant ou l'occupante unique d'un établissement d'entreprise, une demande d'inscription;
  - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec le président ou la présidente d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 13 février 2024 à 13 h.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec la présidente ou le président d'élection.

5. **Vous avez la possibilité d'exercer votre vote par correspondance.** Pour ce faire, vous devez transmettre une demande écrite à la présidente ou au président d'élection au plus tard le 13 février 2024 à 13 h. (vous pouvez remplir la section appropriée du formulaire vous permettant d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale (voir point 3.)). Votre demande sera conservée pour toutes les élections et les référendums suivant la réception de la demande jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée.

**Vous pouvez joindre la présidente d'élection, en communiquant avec madame Johanne L'Africain à l'adresse et au numéro de téléphone suivant :**

**773 chemin de Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Anne-des-Lacs, J0R 1B0  
Téléphone : 450 224-2675 poste 233**

Donné à Sainte-Anne-des-Lacs le 26 janvier 2023



Anne-Claire Robert, présidente d'élection

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public en face de l'hôtel de ville ainsi que sur le site internet conformément au règlement 485-2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 26 janvier 2024



Anne-Claire Robert